



# SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MONGES

Mairie de Barles - 04140 Barles

Tél. 04 92 35 10 09 - Courriel : [syndicat.mixte.monges@orange.fr](mailto:syndicat.mixte.monges@orange.fr)

## *Communiqué de presse n° 2*



Le comité de pilotage de « l'Étude de synthèse et de diagnostic prospectif en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire pour le massif des Monges » s'est tenu le vendredi 10 octobre à Seyne-les-Alpes. Le rapport final de cette étude, lancée mi-2013 par le Syndicat mixte du massif des Monges, était présenté par le cabinet Gem Orca, mandaté pour tester l'opportunité et la faisabilité d'un Parc naturel régional (PNR) ou de tout autre projet.

L'assemblée était composée des délégués et techniciens de six des sept communautés de communes constituant le Syndicat mixte, de techniciens du Conseil général et du Conseil régional, d'étudiants de l'IUT de Digne.

Au terme d'une description exhaustive du territoire, de ses atouts et de ses faiblesses, les consultantes de Gem Orca ont présenté les deux tests retenus par l'étude : la création d'un Parc Naturel Régional et surtout la relance du Geopark de Haute Provence, dont le label UNESCO arrive à échéance en juillet 2015.

Selon leurs conclusions, le projet de PNR doit encore mûrir. Et la réussite d'une relance du Geopark porté par le Syndicat – outre l'atout que représente le géotourisme au sens large – permettrait à ses membres de créer les bases solides et communes nécessaires pour envisager l'hypothèse d'un PNR.

Élus et techniciens se sont ensuite exprimés sur le rapport et l'avenir du Syndicat. La parole est maintenant aux communautés de communes qui décideront de leur inscription dans les perspectives tracées par l'étude.